



Profil sectoriel de l'industrie bioalimentaire au Québec

Édition
2004



Québec 

Pour tout renseignement concernant l'ISQ, le MAPAQ ainsi que les données statistiques dont ils disposent, s'adresser à :

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy
Québec (Québec)
G1R 5T4

Téléphone : (418) 691-2401
ou
1 800 462-4090
(sans frais d'appel)

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries
et de l'Alimentation du Québec
200, chemin Sainte-Foy
Québec (Québec)
G1R 4X6
Téléphone : (418) 380-2100

Site Web : www.stat.gouv.qc.ca

Site Web : www.mapaq.gouv.qc.ca

Cette publication a été produite conjointement par l'Institut de la statistique du Québec et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.

La distribution de cette publication est assurée par :
Distribution de Livres Univers
Distributeur des Presses de l'Université du Québec
et du CRAAQ
845, route Marie-Victorin
Saint-Nicolas (Québec)
G7A 3S8

Téléphone : (418) 831-7474
ou
1 800 859-7474
Télécopieur : (418) 831-4021

Cette publication est également disponible sur le site Web :
http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/economi/prof_bio.htm

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Canada
Bibliothèque nationale du Québec
1^{er} trimestre 2005
ISBN 2-551-22651-1

© Gouvernement du Québec

Toute reproduction est interdite
sans l'autorisation expresse des
auteurs.

Janvier 2005

Avant-propos

L'édition 2004 du *Profil sectoriel de l'industrie bioalimentaire au Québec* se veut l'outil de référence privilégié pour toutes les personnes intéressées par ce domaine. Cette publication présente de l'information relative aux principales composantes de l'industrie bioalimentaire et elle permet un survol rapide des performances de chacun des secteurs.

Cette édition contient cinq chapitres qui illustrent l'évolution de l'industrie entre 2000 et 2003. Le premier chapitre trace le profil économique global de l'industrie bioalimentaire, des performances économiques des secteurs primaire, secondaire et tertiaire, ainsi que du commerce international. Les trois chapitres suivants abordent respectivement les secteurs des productions animales, des productions végétales et des pêches. La structure des différents tableaux statistiques offre pour chaque secteur des renseignements portant sur la production, la transformation et la demande. Enfin, le cinquième chapitre propose un survol des principales données québécoises mises en parallèle avec les résultats nord-américains. Ce document comprend en outre des sources incontournables par secteur, un lexique des principaux termes et concepts utilisés dans cet ouvrage, des références vers des analyses par filière, ainsi qu'un index des personnes-ressources susceptibles d'aider le lecteur à approfondir ses connaissances de chaque secteur.

L'édition 2004 du *Profil sectoriel de l'industrie bioalimentaire au Québec* est le fruit d'une collaboration entre le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec et l'Institut de la statistique du Québec. Cette publication a été améliorée en tenant compte des besoins exprimés par la clientèle lors d'un sondage réalisé au cours de l'été 2003.

Cette publication a été réalisée par :

Denis Belzile, agro-économiste et coordonnateur
Sophie Brehain, économiste
Institut de la statistique du Québec

Berchmans Ntibashoboye, économiste
Marie-Claude Rioux, technicienne agricole
Guy Bélanger, technicien agricole
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
du Québec

Sous la direction de :

Camille Courchesne
Institut de la statistique du Québec

Pascal Van Nieuwenhuysse
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
du Québec

Pour tout renseignement concernant le
contenu de cette publication :

Direction des statistiques économiques et sociales
Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy, 3^e étage
Québec (Québec) G1R 5T4
Téléphone : (418) 691-2408
Télécopieur : (418) 643-4129
Courriel : denis.belzile@stat.gouv.qc.ca

Direction des études économiques et d'appui aux filières
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
du Québec
200, chemin Sainte-Foy, 10^e étage
Québec (Québec) G1R 4X6
Téléphone : (418) 380-2101
Télécopieur : (418) 380-2164
Courriel : berchmans.ntibashoboye@mapaq.gouv.qc.ca

Signes conventionnels

..	Donnée non disponible
...	N'ayant pas lieu de figurer
–	Néant ou zéro
—	Donnée infime
e	Donnée estimée
p	Donnée provisoire
r	Donnée révisée
x	Donnée confidentielle

Abréviations et symboles

n	Nombre
t	Tonne métrique
\$ ou \$ CA	Dollar canadien
\$ US	Dollar américain
%	Pour cent ou pourcentage
l	Litre
hl	Hectolitre
ha	Hectare
douz.	Douzaine
kg	Kilogramme
h	Heure
k	En milliers
M	En millions
pond.	Pondeuse

Table des matières

Lexique	7	Pomiculture	80
		Petits fruits	82
Modifications importantes	13	Horticulture ornementale	84
		Légumes de serre	
Chapitre 1 Les performances économiques de l'industrie bioalimentaire québécoise	15	et champignons	86
		Acériculture	88
Principaux indicateurs	17	Thé et café	90
Secteur primaire	21		
Secteur secondaire	29	Chapitre 4 La filière aquacole et les pêches	93
Secteur tertiaire	33	Pêches commerciales maritimes	94
Commerce international	37	Pêches commerciales intérieures	96
Chapitre 2 Les filières animales	43	Chapitre 5 L'Amérique du Nord	99
Lait	44	Productions animales	100
Porc	46	Productions végétales	104
Bœuf	48	Exportations et importations	112
Mouton, agneau	50		
Chèvre	52	Liste des références	115
Volaille	54		
Œufs d'incubation	56	Références supplémentaires	117
Œufs de consommation	58		
Apiculture	60	Références par filière	119
Animaux à fourrure	62		
Cheval	64	Liste des personnes-ressources	123
Chapitre 3 Les filières végétales	67		
Céréales	68		
Oléagineux et protéagineux	70		
Plantes fourragères	72		
Tabac	74		
Pomme de terre	76		
Productions maraîchères	78		

Lexique

Année-récolte	Période retenue dans le domaine des productions végétales. Son amplitude est de douze mois et elle correspond aux différentes étapes du cycle de production.
Consommation apparente	<p>Solde obtenu en retranchant de l'offre brute d'un produit les multiples utilisations qui en sont faites avant de parvenir à la consommation finale. Ainsi, l'offre brute d'un aliment consistera en la sommation des données se rapportant à la production, aux importations et à la quantité totale détenue en inventaire en début d'année. Les multiples utilisations, autres que la consommation finale, correspondent à tout usage dudit produit à un stade intermédiaire de production, aux exportations, aux pertes, ainsi qu'à la quantité détenue en inventaire en fin d'année.</p> <p><i>La consommation totale pour l'ensemble du Québec s'obtient en multipliant la donnée de la consommation apparente canadienne par habitant, généralement exprimée en kilogrammes ou en litres, par la population du Québec au 1^{er} juillet de chaque année. Cette statistique sous-entend que le consommateur québécois se comporte exactement de la même manière que le consommateur canadien.</i></p>
Dépense d'exploitation agricole	Dépense engagée par les exploitants pour les biens et services nécessaires à la production agricole. Parmi les principaux postes de dépense, mentionnons : aliments commerciaux pour le bétail, salaires en espèces, intérêt et réparation de la machinerie. Si des remises directes sont versées aux agriculteurs pour réduire le coût de certaines entrées, le solde net de ces dernières est utilisé dans le calcul du revenu net.
Dépense en immobilisations	Dépense qui correspond aux coûts d'acquisition, de construction et d'installation d'usine, de matériel et d'outillage durables, que ce soit ou non à des fins de remplacement ou de location.
Dulçaquiculture (dulciculture)	Aménagement et mise en valeur des milieux en eau douce.
Emploi	<p>La définition donnée à cette variable diffère légèrement d'une source à l'autre. Le lecteur est donc invité à tenir compte des nuances qui y sont apportées. Ce document fait appel à quatre sources distinctes en ce domaine.</p> <p><u>La première</u>, <i>Enquête sur la population active</i> de Statistique Canada (banque de données CANSIM), permet l'obtention de données par secteur industriel, notamment l'agriculture, et l'ensemble de l'économie. Cette enquête délimite le concept d'emploi en ces termes : personne civile résidant hors établissement; âgée de 15 ans et plus; occupée à faire un travail quelconque ou disposant d'un travail mais en est absente. Cette personne n'est pas nécessairement rémunérée ni salariée.</p>

La deuxième source, *Emploi, gain et durée du travail* de Statistique Canada (numéro de publication: 72-002), permet d'obtenir des données se rapportant à l'industrie de la transformation des aliments, au commerce de gros agricole et alimentaire, au commerce de détail alimentaire ainsi qu'à la restauration. L'enquête est fondée presque exclusivement sur des données administratives de l'Agence des douanes et de Revenu Canada. Seul un petit échantillon fait encore partie de l'enquête menée auprès de quelques employeurs. Dans cette enquête, un employé désigne toute personne pour laquelle un employeur a rempli un relevé T4 supplémentaire destiné à Revenu Canada, et ce, pour des services rendus et rémunérés ou un congé payé partout au Canada. Notez qu'une personne ayant plusieurs employeurs simultanément est comptée autant de fois qu'un T4 est émis à son nom.

La troisième source, *Enquête annuelle des manufactures* de Statistique Canada (banque de données CANSIM), concerne les données d'emplois manufacturiers, présentées dans les sections « Transformation » de ce document.

Cette variable comprend les travailleurs directement affectés à la production et au montage, ainsi que les ouvriers préposés à l'entreposage, à l'inspection, à la manutention, à l'emballage, à l'emmagasinage, etc. Sont également inclus les ouvriers des services d'entretien, de réparation, de la conciergerie, les gardiens et les contremaîtres qui font le même travail que les ouvriers qu'ils dirigent. Les données sont en équivalents temps complet.

À partir de l'année 2000, l'univers d'enquête s'est étendu à l'ensemble des unités manufacturières. Lors des années antérieures, seules les entreprises manufacturières constituées en société, qui avaient des employés et dont les ventes de biens manufacturiers étaient d'au moins 30 000 \$, étaient prises en considération.

La quatrième source provient du ministère fédéral Pêches et Océans Canada et du Bureau d'accréditation des pêcheurs et des aides-pêcheurs du Québec (BAPAP). Ainsi, un emploi dans l'industrie des pêches correspond à une personne enregistrée auprès de ces organisations et détenant un permis de pêche commerciale comme pêcheur-propriétaire d'équipements autorisés ou aide-pêcheur.

Compte tenu des différences majeures dans les concepts véhiculés par ces quatre sources, le lecteur est prié de considérer l'estimation de l'emploi total bioalimentaire comme un ordre de grandeur.

**Épargne
personnelle**

Solde du revenu personnel disponible après déduction des dépenses personnelles en biens et services de consommation et des transferts des particuliers aux autres secteurs.

Établissement

Dans le secteur de la transformation, l'établissement est la plus petite unité d'exploitation, en général une usine ou une fabrique, en mesure de fournir certaines données relatives à son activité.

À partir de l'année 2000, l'univers d'enquête s'est étendu à l'ensemble des unités manufacturières. Lors des années antérieures, seules les entreprises manufacturières constituées en société, qui avaient des employés et dont les ventes de biens manufacturiers étaient d'au moins 30 000 \$, étaient prises en considération.

Exploitation agricole	<p>Entreprise qui produit annuellement pour plus de 5 000 dollars, conformément à la Loi sur les producteurs agricoles. À titre informatif, au dernier <i>Recensement de l'agriculture</i> de Statistique Canada, en 2001, environ 3 000 exploitants agricoles ont déclaré un revenu inférieur à 5 000 dollars.</p> <p>Le nombre d'exploitation du présent document provient de la <i>Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles</i> du MAPAQ. Le nombre d'exploitation d'un secteur n'est pas basé sur l'activité principale. Ainsi une exploitation peut se retrouver dans plusieurs secteurs d'activité.</p>
Formation de capital	<p>Dépense pour de nouvelles immobilisations et de l'équipement usagé importé, c'est-à-dire le coût d'acquisition, de construction et d'installation d'une usine, de matériel et d'outillage durables, que ce soit à des fins de remplacement ou de location.</p>
Frais d'amortissement	<p>Frais tenant compte de la dépréciation d'origine économique. La mesure ainsi obtenue correspond à la diminution de la juste valeur marchande des biens immobilisés ou, en d'autres termes, à la valeur du capital qui ne servira plus, à cause du vieillissement, de l'usure ou de l'obsolescence des biens amortissables. Les biens en question sont les bâtiments et la machinerie.</p>
Franco à bord (F.A.B.)	<p>Se dit du prix des marchandises placées par le vendeur à bord du navire, de l'avion ou de tout autre véhicule indiqué dans le contrat de vente, après quoi les risques de perte ou d'avarie sont assumés par l'acheteur.</p>
Loyer en espèce et à la part	<p>Dépense relative au loyer payé pour des terres et des bâtiments loués du gouvernement ou du secteur privé, y compris des autres agriculteurs. Sont inclus, les impôts fonciers liés à une autre propriété louée de quelqu'un d'autre et les frais de pâturage. Sont exclus, les coûts de location de machinerie et de quota.</p> <p>La dépense de location à la part est estimée sur la valeur du loyer, lequel représente la part des produits de l'exploitation versée par le locataire au propriétaire de l'exploitation (contrat de métayage).</p>
Mariculture	<p>Culture de plantes et élevage d'animaux en milieu marin.</p>
Mécanisme de paiement des producteurs laitiers	<p>Mécanisme permettant de fixer, selon la convention laitière en vigueur le 1^{er} août 1997, le prix du lait produit dans une province en fonction des prix intra et hors quota. Au Québec, comme dans les autres provinces canadiennes, le <i>prix intra quota</i> résulte de négociations entre les représentants de producteurs de lait et les transformateurs. Le <i>prix hors quota</i> est déterminé par la Commission canadienne du lait en conformité avec les forces du marché.</p> <p>Chaque producteur dispose d'une limite quotidienne de production qu'il a le loisir d'outrepasser. Toute production en deçà est payée au prix intra quota, alors que l'excédent est payé au prix hors quota.</p>
Personnes en chômage	<p>Toutes les personnes qui, durant une période donnée, étaient sans travail, se déclaraient prêtes à travailler et avaient activement cherché du travail au cours des quatre dernières semaines (incluant la semaine de référence); personnes n'ayant pas activement cherché de travail au cours des quatre dernières semaines, mais mises à pied et se déclarant prêtes à travailler; ainsi que celles qui n'avaient pas activement cherché de travail au cours des quatre dernières semaines, mais devaient commencer un nouvel emploi dans quatre semaines ou moins au cours de la semaine de référence.</p>

Population active	Elle comprend la partie de la population civile résidant hors institution, âgée de 15 ans et plus, qui avait un emploi ou était en chômage durant la semaine de référence indiquée dans l'enquête de Statistique Canada. En sont exclus les pensionnaires des institutions, les membres des Forces armées et les Amérindiens vivant dans les réserves.
Prix à la ferme	Prix reçu par le producteur lors de la première transaction. Il reflète nécessairement les frais de commercialisation assumés par le producteur jusqu'au moment de la vente, soit lors du changement du titre de propriété. Toutefois, si un intermédiaire s'immisce entre le producteur et le consommateur, le montant reçu par le producteur correspondra au montant net versé par l'acheteur. À aucun moment, les retenues ou prélèvements faits par l'acheteur ne sont pris en considération.
Producteurs agricoles (nombre)	Variable à ne pas confondre avec le nombre d'exploitations agricoles ou de fermes. En effet, depuis le recensement agricole de 1991, on reconnaît comme exploitant agricole, toutes personnes responsables de prendre quotidiennement les décisions de gestion nécessaires à la bonne marche de la ferme ou de l'exploitation agricole. Il appert donc, que l'on peut rencontrer plus d'un exploitant dans une même exploitation agricole.
Produit intérieur brut réel aux prix de base	Le produit intérieur brut (PIB) n'est plus exprimé en fonction du coût des facteurs, mais plutôt selon les prix de base. En conséquence, certaines taxes (impôt foncier) sont prises en compte, tandis que d'autres ne le sont pas (TPS et TVQ). Il en va de même de certaines subventions relatives aux intrants (celles liées à la main-d'œuvre).
Programme gouvernemental agricole	Paiement direct versé au producteur agricole afin d'encourager la production, de le compenser pour les faibles prix de marché, de stabiliser son revenu, de réduire ses dépenses au chapitre des intrants agricoles ou de le dédommager des pertes causées par des conditions météorologiques extrêmes, la maladie ou d'autres raisons. Généralement, ces programmes, aux termes desquels s'effectuent les paiements directs, sont financés par les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux d'une part, et les producteurs d'autre part. Parmi les plus importants d'entre eux, mentionnons : le compte de stabilisation du revenu net (CSRN), le régime d'assurance du revenu brut (RARB), l'assurance-récolte, l'assurance-stabilisation des revenus agricoles (ASRA) et les subsides versés aux produits laitiers.
Quantités produites	Les quantités produites de la province de Québec, par exemple, reflètent les quantités de viande provenant d'animaux élevés dans la province de Québec, peu importe le lieu d'abattage (concept d'abattage d'origine). Les animaux semi-finis qui sortent de la province pour être engraisés ailleurs sont également pris en compte dans le calcul. Les quantités produites sont exprimées en poids carcasse, équivalent frais.
Quantités abattues	Les quantités abattues de la province de Québec, par exemple, reflètent les quantités de viande produites à partir des animaux abattus dans la province de Québec, peu importe le lieu d'élevage. Ces quantités sont exprimées en poids carcasse, équivalent frais.
Recette monétaire en provenance du marché	Recette correspondant au volume commercialisé évalué au prix à la ferme. La vente de produits agricoles et de produits des boisés de la ferme ne comprend pas les ventes entre exploitations agricoles d'une même province.
Recette monétaire totale	Recette correspondant à la prise en compte simultanée de la <i>recette monétaire en provenance du marché</i> et des <i>programmes gouvernementaux</i> .

Remise gouvernementale	Tous les paiements versés directement aux producteurs dans le cadre de programmes fédéraux, provinciaux et municipaux visant à réduire les dépenses.
Revenu en nature	Mesure de la valeur des produits agricoles consommés par les exploitants et leur famille. Ces produits sont évalués aux prix courants du marché, afin de refléter le plus fidèlement possible les sommes que l'exploitant aurait reçues s'il les avait écoulées sur le marché.
Revenu net agricole	Revenu obtenu en additionnant le <i>revenu net réalisé</i> et la <i>valeur de la variation des stocks</i> .
Revenu net comptant	Solde de la <i>recette monétaire totale</i> dont on soustrait les <i>dépenses d'exploitation agricoles</i> après remise.
Revenu net réalisé	Solde du <i>revenu net comptant</i> duquel on soustrait les <i>frais d'amortissement</i> et auquel on ajoute le <i>revenu en nature</i> .
Revenu personnel	Somme de tous les revenus reçus par les particuliers résidant au Québec, qu'il s'agisse de leurs gains de la production courante en tant que facteurs de production, ou de transferts courants en provenance des administrations et autres secteurs. Aussi, les gains et pertes en capital en sont exclus.
Revenu personnel disponible	Revenu personnel après paiement à l'administration des impôts directs des particuliers et de divers autres droits, licences et permis (y compris les primes d'assurance-hospitalisation et d'assurance-maladie, mais excluant les impôts indirects).
Solde commercial du secteur bioalimentaire	<p>Les statistiques sur les exportations et importations du secteur bioalimentaire sont tirées de l'ensemble de données douanières mensuelles produites par la Division du commerce international (DCI) de Statistique Canada (SC). Elles mesurent les mouvements transfrontaliers des biens selon la classification du Système harmonisé (SH). Ce dernier dispose de catégories désagrégées et communes à de nombreux pays, ce qui permet d'étudier des produits et marchés spécifiques, mais pas de mesurer le solde extérieur ou la balance commerciale de biens et services. Pour y parvenir, il faudrait envisager une série d'ajustements du type couverture ou étalement de certains coûts. De plus, les échanges internationaux de services et de commerce n'y figurent pas.</p> <p>Les données douanières sont évaluées aux prix à la frontière. Selon ce mode, les exportations internationales de biens sont enregistrées à leur prix F.A.B. au point de sortie; ce dernier inclut tous les coûts de production à l'usine ainsi que tout autre coût survenant entre la sortie d'usine et le point de sortie du Canada, dont le transport intérieur. Quant à elles, les importations sont évaluées à leur prix F.A.B. au point d'expédition directe au Canada.</p>
Taux de chômage	Rapport en pourcentage entre le nombre de <i>personnes en chômage</i> et la <i>population active</i> .
Taux d'épargne personnelle	Rapport en pourcentage entre le montant d' <i>épargne personnelle</i> et le <i>revenu personnel disponible</i> .
Taux officiel d'escompte	Taux nominal auquel la Banque du Canada consent des avances à court terme aux membres de l'Association canadienne des paiements.
Travail à forfait	Dépense relative à des travaux donnés à contrat et à la location de machinerie.

Valeur de la variation des stocks

Valeur de la variation des produits agricoles détenus par les producteurs entre le début et la fin de l'année civile. Qu'elle soit positive ou négative, cette valeur ajoutée aux *recettes monétaires totales* et au *revenu en nature* représente la valeur annuelle de la production. Elle est estimée pour les produits agricoles suivants : blé, avoine, orge, seigle, maïs, graines de lin, soya, pomme de terre, tabac, boeuf, veau, mouton et agneau, porc, poule, poulet et dindon.

Valeur des expéditions manufacturières

Valeur nette des ventes de produits de propre fabrication et le montant reçu pour du travail à forfait exécuté sur des matières appartenant à d'autres établissements.

À partir de l'année 2000, l'univers d'enquête s'est étendu à l'ensemble des unités manufacturières. Lors des années antérieures, seules les entreprises manufacturières constituées en société, qui avaient des employés et dont les ventes de biens manufacturiers étaient d'au moins 30 000 \$, étaient prises en considération.

Les données de la dernière année disponible pour cette variable proviennent des enquêtes *mensuelles* réalisées auprès des manufacturiers et non de l'Enquête *annuelle* des manufactures (EAM). Des ajustements seront effectués lors de la publication des résultats de l'Enquête annuelle des manufactures.

Modifications importantes

Dans l'édition 2004 du *Profil sectoriel de l'industrie bioalimentaire au Québec*, plusieurs changements importants, survenus depuis l'édition 2002, valent d'être soulignés. Certains font suite aux recommandations d'utilisateurs qui se sont exprimés lors d'un sondage réalisé par le MAPAQ à l'été 2003. D'autres ont trait à des modifications apportées aux méthodologies d'enquête ou aux calculs des statistiques présentées. Les modifications sont les suivantes :

- Des **références** particulières relatives aux filières animale, végétale, aquacole et biologique ont été ajoutées en fin de document. Plusieurs sites Web sont énumérés afin de présenter des analyses réalisées au Québec et au Canada.
- Le chapitre traitant du **compte de valeur ajoutée**, retiré depuis l'édition 2003, a été intégré au document *Comptes économiques des revenus et dépenses du Québec, édition 2004*. Il est possible de le consulter à l'adresse électronique suivante : www.stat.gouv.qc.ca/publications/economi/comp-ann_pdf.htm
- En ce qui concerne les données de **Transformation**, d'importantes modifications conceptuelles et méthodologiques ont été apportées à l'*Enquête annuelle des manufactures* (EAM).

En effet, depuis 2000, l'univers de l'enquête s'est étendu à l'ensemble des unités manufacturières. La nouvelle EAM vise, comme auparavant, toutes les entreprises manufacturières constituées en société qui ont des employés et dont les ventes de biens manufacturés sont d'au moins 30 000 \$. Cependant, elle vise aussi :

- a) celles qui ont des employés et dont les ventes sont inférieures à 30 000 \$;
- b) toutes les entreprises constituées en société qui n'ont pas d'employés, sans égard à leurs ventes annuelles;
- c) toutes les entreprises non constituées en société.

Dans l'ensemble du Canada, environ 60 000 unités se sont ajoutées à l'univers de l'EAM. Malgré cette forte augmentation de leur nombre, ces établissements sont en majorité de taille relativement restreinte. En effet, ces unités supplémentaires représentent moins de 5 % des recettes totales provenant de la vente de biens manufacturés.

Le lecteur est invité à la plus grande prudence dans l'interprétation de l'évolution des statistiques manufacturières, plus particulièrement en ce qui concerne le nombre d'établissements.

- Le concept de « **Quantité abattue** », dans le chapitre sur les productions animales, a été retouché. Il fait maintenant référence aux quantités de viande abattue dans le territoire, peu importe la provenance de l'animal.

